



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

GE

EHC (EUROPEAN HEALTH CORPORATION) SARL, à Genève, CHE-116.243.112 (FOSC du 24.11.2015, p. 0/2499339). But modifié: fabrication, transformation, commercialisation, distribution, importation et exportation de produits chimiques, cosmétiques et pharmaceutiques, et de tous produits concernant la santé et le bien-être; réalisation d'études de marché, d'étude de la concurrence en Suisse, en Europe et dans le monde ainsi que conseil en marketing et médias; pour son propre compte ou le compte de tiers, acquisition, vente, gestion et entretien de biens immobiliers à l'exclusion des opérations prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), ainsi que commerce de toutes fournitures, accessoires ou matières premières utiles dans ce domaine (cf. statuts pour but complet). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 250'000, divisé en 250 parts de CHF 1'000, par l'émission de 230 parts de CHF 1'000, avec obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts, émises au-dessus du pair et souscrites par l'associée Nouvel Rousselot Colette qui détient ainsi 247 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 24.11.2016. Transformation: la société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 24.11.2016 et bilan au 30.09.2016, comportant avant augmentation du capital des actifs de CHF 17'849.48 et des passifs envers les tiers de CHF 5'117.40, ce qui représente, après augmentation du capital avec agio, des actifs de CHF 255'899.48 et des passifs envers les tiers de 5'117.40 contre attribution aux associés de 250 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **EHC (EUROPEAN HEALTH CORPORATION) SA**. Capital-actions: CHF 250'000, entièrement libéré, divisé en 250 actions de CHF 1'000, au porteur. Suppression de l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou par écrit (courrier simple ou fax) ou par courriel s'ils sont connus. Nouveaux statuts du 24.11.2016. Portier Antoine n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Nouvel Rousselot Colette, nommée présidente, laquelle continue de signer individuellement, Rousselot Benjamin, maintenant domicilié à Genève, nommé vice-président avec signature collective à deux, Rousselot Hervé avec signature individuelle, et Rousselot Marie-Ange avec signature collective à deux.

Registre journalier no 20286 du 01.12.2016 / CHE-116.243.112 / 03204977